

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2024 MAISON HÉLOÏSE

Cécolène Frisque, adjointe à la maire de Rennes, déléguée au quartier Cleunay, Arsenal-Redon, La Courrouze, introduit la séance en énonçant l'ordre du jour aux habitants :

- ✓ Présentation de l'atelier de la Belle déchette
- ✓ Présentation de la Maison des aînés et des aidants : bien vieillir dans le quartier
- ✓ Points divers : *élargissement équipe d'animation ; Rappel des règles de tri des déchets ; Quais conteneurs de la Courrouze ; Atelier éco-travaux pour les propriétaires ; Stationnement à la Courrouze ; Open agenda*

Les documents présentés en séance sont disponibles au lien suivant : [Documents CQ9](#)

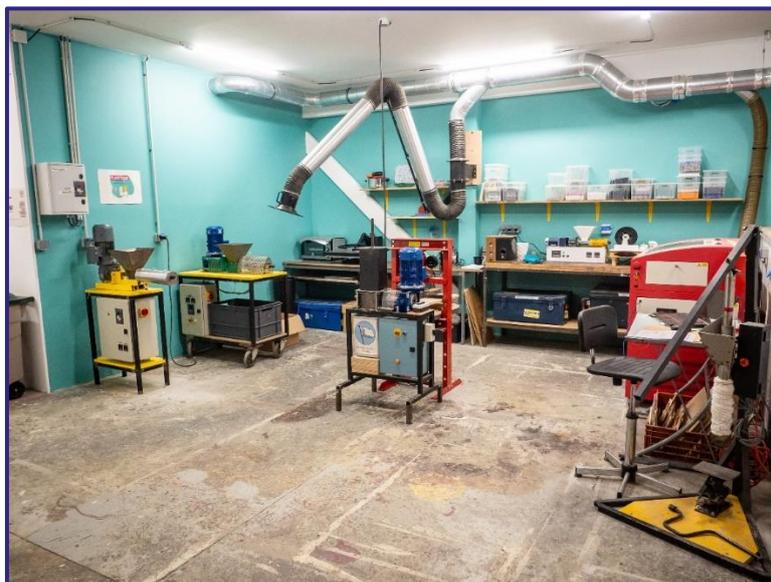


I – PRESENTATION DE L'ATELIER DE LA BELLE DECHETTE

Sylvain Rouaud, responsable du pôle de la ressourcerie et Valentin Delaunay, coordinateur de l'Atelier, présentent aux habitants du quartier 9 l'atelier de la Belle déchette, installé aux Halles en commun de la Courrouze. Cet espace permet de retravailler la matière première collectée par la structure : du mobilier mais aussi des matériaux bruts.

L'Atelier poursuit un objectif de réemploi, de valorisation, de seconde voire de troisième vie des objets. Sensibiliser sur les modes de consommation des biens matériels en permettant aux publics d'expérimenter ces activités est un autre objectif de l'atelier. C'est également un lieu de socialisation au travers des différentes animations et activités proposées.

La programmation de l'atelier est disponible sur le site de la Belle déchette : [Programmation](#)



Remarques	Réponses
<p>La Résidence Habitat Jeunes (RHJ) a un projet de réaménagement de sa cuisine, est-il possible de faire intervenir la Belle déchette dans le cadre d'une opération "hors les murs" ?</p>	<p>Les outils et les machines sont à utiliser sur place, il n'est donc pas possible d'organiser des interventions hors les murs. La Belle déchette et la RHJ vont étudier ensemble la faisabilité d'interventions adaptées aux besoins et au public cible.</p>
<p>Comment cette nouvelle offre s'articule avec celles déjà existantes sur le quartier ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Repair café de la Maison des familles est plutôt orienté vers de la petite réparation d'équipements mobilisant du petit outillage, et assurée par des bénévoles ▪ L'atelier bois de la Maison des familles (qui est maintenant délocalisé au BAM) est dédié à la formation en menuiserie et en ébénisterie avec l'utilisation de machines semi-professionnelles adaptées ▪ Bâti-Récup' aux halles en commun est une structure destinée aux professionnels sur le réemploi de matériaux ▪ L'outil-thèque du centre social cible le prêt de petits outils aux habitants à emporter.
<p>La Belle déchette prend-t-elle charge le déplacement d'un meuble par exemple ?</p>	<p>C'est au particulier d'apporter le mobilier et de le reprendre. Mais il y a un local de stockage à l'atelier le temps de la réparation.</p>

Comment donne-t-on des meubles ?

Les apports volontaires se font sur rendez-vous. Les meubles donnés doivent être en état utilisable pour donner envie à l'acheteur.

II – PRESENTATION DE LA MAISON DES AÎNÉS ET DES AIDANTS : BIEN VIEILLIR DANS LE QUARTIER

La Maison des Aînés et des Aidants s'adresse aux jeunes retraités, aux personnes âgées, aux aidants familiaux, aux professionnels concernés par ces différents publics mais aussi à tous les rennais qui s'intéressent aux questions liées à l'âge. Ce tiers-lieu propose ainsi :

- De l'information, du conseil et de l'orientation ;
- Une écoute attentive et des échanges ;
- Une implication, de l'animation et des projets citoyens.



En lien avec les partenaires du territoire, y sont proposés des :

- Temps collectifs : ateliers numériques, temps des aidants, partage d'expérience ;
- Rencontres individuelles personnalisées : conseils sur le soutien à domicile, les structures d'accueil et les aides financières, accompagnement au numérique, conseils sur les successions ;
- Temps forts : sorties, jeux, ateliers, etc. ;
- Espaces adaptés : cuisine, salle de bain, chambre, et salon qui permettent de montrer les possibilités d'adaptation du logement.

Pour tous renseignements, les habitants peuvent prendre contact avec la Maison des Aînés et des Aidants par :

- Téléphone : 02 23 62 21 45
- Courriel : maisondesaines@ccasrennes.fr
- Visite sur site ou courrier : 34 place du Colombier, 35000 Rennes

Remarques	Réponses
Est-il possible de décentraliser le CLIC sur le quartier, pour être au plus près des besoins ?	Il y a eu un essai à l'Espace Social Commun de Cleunay, boulevard Voltaire, mais il y a eu très peu de fréquentation. Il est possible de renouveler cette offre de permanences tous les 15 jours dans un lieu plus approprié, visible et connu par les seniors.
Comment recevoir les informations sur les évènements de la Maison des Aînés et des Aidants ?	Il est possible de s'inscrire à une mailing-liste afin de recevoir des infos : maisondesaines@ccasrennes.fr
Quelles structures pour les seniors existent sur le quartier 9 ?	L'association des 3 Maisons et l'Observatoire et Pôle d'Animation des Retraités Rennais (OPAR) proposent des activités (jeux de société, bridge, du partage de savoir-faire, des actions de transmissions ...). Leurs programmations sont disponibles sur leur site internet : Site des 3 Maisons Site de l'OPAR
Où trouver des aides à domicile ou de la livraison de repas ?	La Maison des Aînés et des Aidants et le CLIC sont des lieux ressources pour trouver des solutions pour le maintien à domicile mais aussi pour de l'hébergement temporaire ou permanent. Des associations ont un conventionnement avec la Ville de Rennes pour proposer des visites à domicile de personnes âgées isolées : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les Petits Frères de Pauvres : ☎ 02 99 67 38 74 ▪ Unis Cité : ☎ 06 69 76 34 54
Comment mieux intégrer les seniors dans la ville ?	La Maison des Aînés et des Aidants peut aider à la mise en place d'actions intergénérationnelles en lien avec les structures du quartier 9 : l'EHPAD, l'Antipode, les centres de loisirs, etc.

III. POINTS DIVERS

Élargissement équipe d'animation

Lors de la séance du conseil de quartier du 1er octobre, il a été proposé aux habitants volontaires de se porter candidats pour rejoindre l'équipe d'animation, instance de coordination des activités du conseil de quartier et d'instruction des demandes de soutien financier via la dotation quartier.

Un rappel est donc réalisé afin de savoir si un habitant souhaite s'investir en tant que co-animateur du conseil de quartier. À l'issue de la séance, Michèle Chaussumier, secteur Arsenal-Redon, fait part de son souhait d'intégrer l'équipe d'animation. Elle sera donc invitée aux prochains temps préparatoires des séances du conseil de quartier.

Rappel des règles de tri des déchets

Suite à l'installation de bacs pour les biodéchets dans le quartier 9, un rappel des règles de tri a été demandé par les habitants. Emmanuelle Peinaud, technicienne de quartier à la DQO rappelle la réglementation en cours et les bonnes pratiques. Le site de Rennes Métropole propose une page dédiée à la gestion et au tri des déchets en fonction de leur nature : [Déchets et propreté Rennes Métropole](#)

Remarques	Réponses
Un bilan sur l'utilisation des bacs pour biodéchets a-t-il été réalisé?	La DQO va se renseigner auprès de la direction qui gère les déchets.

Comment les habitants résidant en immeuble peuvent avoir un seau et des sacs papier pour les bacs ?	Les médiateurs de Rennes Métropole ont fait du porte à porte pour expliquer le dispositif et apporter ce matériel. Si cela n'a pas été fait, il faut contacter la DQO.
L'arrêt des collectes des déchets verts par Rennes Métropole a pour conséquence le remplacement des haies vives par des claustras et clôtures en plastique, et le bétonnage des pelouses par certains habitants. Ces nouvelles pratiques ne sont pas écologiques, et le plastique dégradé va ainsi polluer la terre et l'eau.	L'arrêt de la collecte s'est accompagné par un renforcement des opérations de broyage près des habitations pour faciliter la gestion des haies. Il est aussi possible que des habitants se regroupent pour disposer d'un broyeur partagé. Des animations ont été mises en place aussi pour bénéficier des conseils sur la meilleure façon de gérer au naturel son jardin. Les habitants peuvent contacter la DQO pour plus de renseignements sur ces opérations.
Il y a 3 abri-bacs regroupés rue des Trente, près de l'allée près de l'Allée Émile-Marie Besnard. Ceci semble disproportionné.	La DQO va se renseigner auprès de la direction qui gère les déchets.

Quai conteneurs de la Courrouze

Un nouveau quai composé de 5 conteneurs sera installé prochainement à proximité de l'Antipode. Ils sont dédiés aux équipes de la Direction des jardins et de la biodiversité et de la Direction de la voirie, pour leur permettre de déposer et de trier les déchets (verts, balayage de voirie, corbeilles de rue, divers) issus des espaces publics du quartier avant leur transport vers les plateformes de traitement. Les travaux de gros-œuvre vont démarrer en janvier-février 2025 jusqu'à avril -mai 2025, et les aménagements paysagers seront réalisés en mars-avril 2025.

Atelier écoTravo pour les propriétaires

L'ALEC (Agence Locale pour l'Energie et le Climat) propose un atelier le mardi 14 janvier 2025 de 17h30 à 19h30, salle des Munitionnettes, pour donner des outils aux propriétaires pour lutter contre les faiblesses thermiques de leur habitat. L'atelier est gratuit et sur inscription.

Pour vous inscrire et pour accéder à l'ensemble des ateliers écoTravo pour 2025, vous pouvez vous rendre sur le lien suivant : [Catalogue écoTravo 2025](#)

Stationnement à la Courrouze

Le stationnement deviendra payant dans une partie du quartier de la Courrouze dès le lundi 6 janvier 2025 :

- ✓ Place Jeanne Laurent
- ✓ Rue des Munitionnettes
- ✓ Rue Roger-Henri Guerrand
- ✓ Allée Florence Arthaud
- ✓ Allée Marthe Niel

Les habitants du quartier de la Courrouze peuvent solliciter le statut d'usager résident à raison d'un seul véhicule par logement, pour une durée de 2 années calendaires, et sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- ✓ Le certificat d'immatriculation du véhicule
- ✓ La dernière attestation d'assurance habitation

Par ailleurs, la Ville de Rennes propose la possibilité aux résidents aux revenus modestes de bénéficier d'un tarif réduit pour le stationnement en zone verte depuis le 1^{er} décembre 2024. Il s'agit des personnes pouvant bénéficier de la carte Sortir! ou d'une réduction pour les transports en commun (voir CCAS, CDAS ou Weker selon la situation familiale).

L'ensemble des informations sur le stationnement payant à Rennes est disponible sur le site de Rennes métropole : [Informations Rennes Métropole](#)

Open agenda

La Direction des Quartiers Ouest a créé un open agenda dédié aux animations sur l'ensemble des quartiers 3 et 9. Ainsi, chaque structure est invitée à y publier ses différents événements (spectacles, conférences, braderies, permanences, ateliers, etc.) afin de les faire connaître au plus grand nombre. Le programme des animations hivernales y figure.

Ainsi l'Open agenda vient compléter l'offre de supports de communication déjà proposée aux habitants : newsletter du quartier, panneaux d'affichage, compte Instagram.

Voici le lien pour découvrir ce nouvel outil proposé aux habitants : [Open Agenda Rennes quartiers Ouest](#)



[Vous êtes cordialement invité aux vœux de l'élue de quartier, Cégolène Frisque](#)
Le lundi 20 janvier à 18h30 au BAM, accompagnés d'un moment musical et d'un verre amical

Prochaines séances :

➡ **Mardi 04 Février 2025 à 18h15**
Maison des Familles, allée Joseph Gemain

➡ **Lundi 31 Mars 2025 à 18h15**
Lieu à définir